



COMMUNIQUE DE PRESSE

Charge fiscale

La FNISCI "outille" les entreprises industrielles pour la minimiser

La fiscalité a une implication dans la quasi-totalité des décisions de gestion et sur la compétitivité des entreprises, ce qui rend son optimisation, désormais décisive dans leurs performances.

Abidjan-14 février 2017- La Fédération Nationale des Industries et Services de Côte d'Ivoire (FNISCI) organise au profit des entreprises industrielles, **les 23 et 24 février 2017**, une formation pratique sur « **les techniques d'optimisation fiscale et financière** ». Le but visé est d'aguerrir ces dernières à l'emploi des procédés légaux offerts par la législation fiscale en vigueur, pour minimiser la charge fiscale qu'elles auraient dû normalement supporté. « *La charge fiscale supportée par les entreprises du secteur moderne a un effet significatif sur leurs performances, leur trésorerie, leur compétitivité et leurs résultats. La bonne gestion (ou optimisation fiscale) constitue, de ce fait, un des facteurs clés de leur succès* » explique Louis S. AMEDE, directeur général de la FNISCI.

Il s'agit pour la FNISCI, par cette formation, de renforcer les capacités opérationnelles des entreprises industrielles à gérer de manière proactive leur charge fiscale en cherchant à optimiser leur fiscalité. « *La législation fiscale en vigueur offre aux entreprises de réelles possibilités de réduction de leur charge fiscale au travers de la gestion de la TVA, des régimes d'agréments à l'investissement, de réduction d'impôt pour investissement, de régimes d'imposition des plus-values, de gestion des déficits fiscaux... Mais pour espérer en tirer avantage faut-il encore qu'elles les connaissent d'une part, et d'autre part qu'elles sachent faire les choix fiscaux les plus pertinents* » relève, Jean K. Enokou, expert-fiscaliste, associé gérant du cabinet Altior Partners.

Ainsi, la formation, structurée en présentation des dispositions fiscales en vigueur et discussion de cas pratiques, va, selon l'expert-fiscaliste, « *relever les différents avantages fiscaux prévus par le dispositif fiscal, et exposer certaines des actions et décisions prises ou à prendre par les entreprises pour maîtriser et réduire leur charge fiscale avec efficacité sans franchir les limites admises* ».

L'enjeu in fine étant, pour la FNISCI, que les entreprises connaissent, d'une part, les règles régissant l'optimisation fiscale en Côte d'Ivoire et, d'autre part, les pratiques légales qui leur permettent de réduire leur imposition. Cela dans une double perspective d'amélioration de leur compétitivité et de renforcement leurs capacités à investir et à croître.

Contact FNISCI

www.fnisci.net

Tél. 20 31 90 70 - Fax : 20 21 72 56

E-mail : infos@fnisci.net / abyba@fnisci.net